

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 22/35**

Le HUIT décembre de l'an deux mille vingt-deux, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE, MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Véronique HAITCE, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY

Absents : Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 2 décembre 2022

Secrétaire de séance : Madame Corinne LACOSTE

**Objet : Demande de subvention pour travaux de réfection de la salle des fêtes**

Dans le cadre du projet de réfection de la salle des fêtes, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise «SARL NP FINITIONS» et propose de demander une subvention au conseil départemental.

Le coût total est estimé à 7 270.88 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'**unanimité** :

- **ACCEPTTE** le devis de la société «SARL NP FINITIONS» de 7 270.88 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 8 décembre 2022.

Fait à Goyrans, le 8 décembre 2022.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans